

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: - (2002)

Artikel: Les souvenirs de l'escalade
Autor: Godoy, José-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armes et les armures anciennes conservées au Musée d'art et d'histoire proviennent principalement de l'ancien Arsenal. Le butin de l'Escalade – c'est-à-dire les échelles, les armures, les armes blanches, les pistolets et les arquebuses à rouet, les pétards, les marteaux pour couper les chaînes et les autres accessoires des assaillants – dut rejoindre le dépôt d'armes de l'Arsenal peu après l'événement¹. Ce butin, érigé en trophée, fut présenté le jour même à la population et est signalé en ces termes dans les récits du temps de l'Escalade : «On a trouvé dans le fossé, où il y a de l'eau & de la bourbe, force armes offensives et deffensives; les tuez & pendus en la ville, outre le moule du pourpoint, y ont laissé de fort belles armes & de l'argent²»; «Le mesme jour, les eschelles, marteaux, tenailles, clayes, pétards & les autres despouilles furent mises en trophée³.»

Peu après, le lundi 20 décembre, «on etendit les eschelles en memorial sous la hâle de la maison de vile⁴»; on ne sait cependant pas si elles étaient exposées avec le reste du trophée, qui ne semble d'ailleurs pas avoir été considéré alors comme un ensemble «sacré», immuable, à conserver tel quel pour les générations futures. En effet, ces mêmes échelles furent utilisées, le 26 avril 1603, lors d'une expédition genevoise pour surprendre, par escalade et à l'aide de pétards, le château près du pont d'Étrembières, entreprise qui échoua; on ignore cependant si tout le matériel put être rapporté à l'Arsenal. L'utilisation de ces échelles, dont l'ingéniosité fit tant l'admiration des Genevois, laisse penser que ceux-ci étaient prêts au besoin à se servir d'autres armes du butin de l'Escalade. C'est pourquoi il n'est pas exclu que l'un ou l'autre des pétards emportés ait été savoyard. Quoi qu'il en soit, certaines de ces armes existaient encore à l'Arsenal lors de l'inventaire de 1683, dressé sur trois feuillets avec des plans d'un grand intérêt, mais elles sont presque toutes devenues anonymes, ou ont disparu entre-temps, puisqu'on y fait seulement mention de «6 Cottes de mailles des Sauoyars : une chemise de maille et cinq bras de maille» dans la Salle Basse (fig. 41, section 11), de «17 drapeaux de Sauoye tous dechirés y compris ceux de Versoix» et de «4 Estandars ou guidons pris sur les Sauoyars» dans la Salle Haute (fig. 42, section 39); enfin, de dix-neuf pétards dont «Le Pétard de l'escalade tout chargé avec son madrier [...]» dans la Chambre des Boulets (fig. 40, section 40). Plus tard, dans les inventaires de 1798, 1814 et 1816, on ne parle plus que d'armes et armures «anciennes»; toutefois, dans celui de 1831, quinze pétards, vingt-deux drapeaux et quatorze éléments d'échelles répertoriés sont accompagnés de la mention «venant de l'Escalade». On ne s'avisera que dans le dernier tiers du XIX^e siècle, lorsque ces armes seront réunies dans la «Salle des Armures et Collections historiques» faisant office de musée au premier étage de l'Arsenal, de leur donner un vernis historique, en rattachant certaines d'entre elles aux événements de 1602. C'est ainsi que toutes les armures blanches de la cavalerie genevoise de 1570-1580 furent considérées comme ayant été portées lors de l'Escalade, tandis que les armures noires étaient attribuées aux Savoyards. Il est à noter que certaines de celles-ci ont été, à cette occasion vraisemblablement, badigeonnées en noir afin de créer un ensemble homogène. Par ailleurs, l'ensemble de ces armures noires s'avère composite, constitué de pièces datant de 1580 à 1620 environ. Présenté sous forme de trophée, il passa tel quel dans la nouvelle Salle des Armures située au rez-de-chaussée de l'actuel Musée d'art et d'histoire, inauguré en 1910.

1. Voir plus haut, DUFOUR 2002, p. 57, note 35

2. GOULART 1880, p. 12

3. GOLDAST 1903, p. 83

4. GOLDAST 1903, p. 50 : il s'agit ici de la halle aux grains édifiée par Jean Bogueret.

Disposition des armes de la Sale Basse avec l'Invantaire.

The table lists 183 items of military equipment, each numbered and often accompanied by a description. The items include various types of firearms (arquebuses, muskets), armor (cuirasses, brigandines, hallebardes), and other equipment (sabres, pikes, bows).

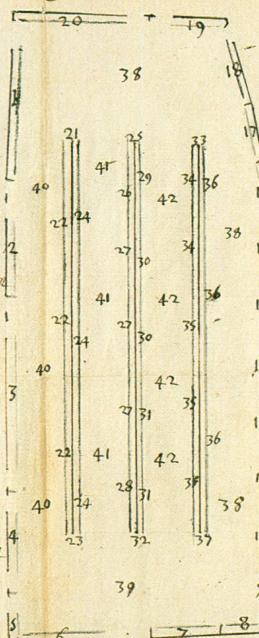
1	178	bâties de petits paquets de mèches pendus au plancher
1	179	Casques dans un armoire de l'entrée, jusqu'à la tête des patches
2	180	Et le long de la paroi du côté de la porte des fermières
2	181	mousquets du calibre N° 4
4	182	hallebardes
16	183	arquebuses du Cal. 1 N° 1 mortes à l'antique
18	184	mousquets du Cal. 2 N° 2
2	185	fourchettes de fer avec un boutefeu
13	186	en habit de fer ayant Cuirass, brassards, Casques, haubecel, bouchon dome et une paire de gants
40	187	piques non ferrées
50	188	piques rompus non ferrées
50	189	mousquets Cal. 3 N° 6
5	190	hallebardes
3	191	masses d'armes
2	192	marreaux d'armes
7	193	poncans
8	194	fourches de fer
16	195	en habit de fer ayant Cuirass, brassards, Casques, haubecel, bouchon
27	196	en hallebardes et une hallebarde
26	197	mousquets du Cal. 1 N° 2 - Cal. de Suisse
7	198	mousquets du Cal. 2 N° 2 - Cal. de Suisse
16	199	mousquets à l'espagnole Cal. 1 N° 1
15	200	mousquets du Cal. 2 N° 2 - Cal. de Suisse
30	201	Casques
1	202	en cuir sous les fenêtres presque plein de fusées de bois pour dégrenailler et bombarder l'ennemi
34	203	Casques
40	204	mousquets du Cal. 2 N° 2
5	205	mousquetaires
6	206	en cuir sous les fenêtres mortes plein de fusées de bois pour dégrenailler et bombarder l'ennemi
7	207	mousquets du Cal. 2 N° 2
36	208	Casques
11	209	mousquets rayés du Cal. 2 N° 2
2	210	arquebuses rayées du Cal. 2 N° 2
4	211	arquebuses rayées du Cal. 1 N° 1
2	212	mousquets rayés du Cal. 1 N° 1
1	213	un mousquet qui tire quatre coups
2	214	en cuir sous les fenêtres mortes plein de fer de piques
1	215	qui donne deux coups de l'arbalète
18	216	tant arquebuses que mousquets rayés Cal. 2 N° 2
9	217	mousquets rayés Cal. 2 N° 3
30	218	mousquets rayés du Cal. 4 N° 5
2	219	arquebuse rayée du Cal. 4 N° 5
14	220	tant fourchettes que baquettes pour nettoyer les mousquets
45	221	mousquets rayés Cal. 3 N° 4
3	222	arquebuses rayées Cal. 3 N° 4
1	223	un fusil rayé Cal. 2 N° 4
183	224	Casques en cuir sans contors de la ligne en bas de la paroi sous les piques
1	225	casques en cuir sans contors de la ligne en bas de la ligne en bas de la paroi sous les piques
9	226	étrapeaux de Genève et 2 quidons en étain pour
3	227	3 paires de brassards sur la ligne qui est au bout du fil ratchier
3	228	3 paires de bâtons pour mousquets, dans le coffre sous les fermières
10	229	piques ferrées
72	230	demi-piques ou bastons non ferrées
110	231	Casques tout le long de la paroi sous les piques
1	232	en habit de fer complet à la tête duquel ratchier et coupe
1	233	de la maison de ville, haubecel, et une aigle bleue
72	234	premier fusil, et une hallebarde Suisse
40	235	cuirasses pour l'infanterie, et 16 paires de brassards
6	236	6 cotte de mailles des Saucy gris
1	237	un harnais de maille et cinq bras de maille
40	238	Casques
60	239	dozaines de piques ferrées dans le tiroir du ratchier
12	240	dozaines de piques non ferrées au même lieu
12	241	Casques
1	242	et la partie du Ratchier du milieu du côté de la grille
1	243	en habit de fer complet à la tête et une hallebarde
1	244	haubecel, et une aigle bleue pour servir pour
1	245	une partie de Suisse, deux fleurs de lys
11	246	grands espées à deux mains, et un manteau bleu noir
90	247	Casques
90	248	cuirasses pour l'infanterie
31	249	31 paires de brassards
76	250	16 paires de Gantlets
240	251	piques non ferrées au bas du Ratchier
17	252	Casques
13	253	Casques
16	254	Casques
19	255	Casques
20	256	Casques
1	257	platane du trésor me Ratchier, en habot de fer
1	258	complet, haubecel, aigle, bon bouclier, son casque,
1	259	une portefeuille et une manteau de Suisse
7	260	Seringues de bois
2	261	2 seringues de bois
1	262	une fourchette, dont sont mes couteaux et deux poignards
60	263	24 paires de piques ferrées dans le tiroir du Ratchier
40	264	10 paires de piques ferrées dans le tiroir
20	265	20 lances pour mettre des étendards pour la cavalerie
10	266	10 petites fourches de fer avec leurs crochets
40	267	Cuirasses noires
5	268	5 hallebardes
48	269	demi-piques ou bastons ferrés
12	270	Casques
13	271	Casques
17	272	Casques
18	273	Casques
82	274	Seaux de Cuir bouilli dans toute la Sale

41. Disposition des armes de la Sale Basse avec L'Invantaire, 1683 | Encre sur papier, 34 × 44 cm (Genève, Archives d'État, AEG Milit. Q 1)

42. Disposition des armes de la Sale Haute avec L'Invantaire, 1683 | Encre sur papier, 34 × 44 cm (Genève, Archives d'État, AEG Milit. Q 1)

Disposition des Armes de la Sale Haute avec l'Inventaire

La Treille



Rue qui va à St Germain
(en 2^e ott. Fay délivré par ordre des Mousquets
le General en mousquet du Cal. 2 N° 2 - a
Jean Bouys et cest pour remplacer un
mousquet que feu son Père avait laissé
dans l'arsenal lequel mousquet faut évidemment
avoir Numers 15-16 et 17

12	12 mousquets à croix Rayet Calibre 5. N° 16.	6	6 serpents avec le poignard bien pointés
2	2 canons rayés non montés Cal. 50 N° 10.	22	2 hallebardes
14	14 mousquets à croix non Rayet même Cal. et numero	9	9 mousqueteries, 2 en romane, 2 à la verseloise, un triste et 4 ordinaires qui font la quantité de neufs
7	7 hallebardes	23	1 un habit de fer complet avec une hallebarde
2	2 fourches	24	24 mousquets du Cal. 1. N° 1
1	1 poison	25	25 un habit de fer complet, hache d'ordre, un sabre en scie et une bâtonne de cheval de fer
56	56 mousquets Cal. 2 - N° 7	63	63 fusils il ny en auroit que 53 - ien ay aucun que de quatre canons que n'y fait mention, et ay pris les plus tenu dans le Caubon sous le regard, ly ay mis en autre petit que jay retrouvé dans l'entrepôt à la roche de rive et qu'il est renfermé dans le Chambon basse qui font le nombre de 63
20	20 halberdades	26	4 halberdades
19	19 une corde presque plein de mousquetes de bales et fourches	64	6 mousquets Cal. 2 N° 3
38	38 mousquets Cal. 3 - N° 11	27	166 mousquets Cal. 2 N° 9
17	17 6 hallebardes	28	9 hallebardes
16	16 une pique non ferree	29	10 paquets de fourches fusil
33	33 mousquets Cal. 3 N° 11	30	48 fusils pris au magasin de l'arsenal qui font le nombre de 48 fusils
18	18 2 hallebardes	31	6 mousquets Cal. 2 N° 8
25	25 boutefaux en simple l'autre la deni pique	32	3 halberdades
47	47 un petit coffre mortier plein de pierres de pierre	29	54 mousquets Cal. 2 N° 5
29	29 5 mousquets Cal. 4 N° 2	30	48 mousquets Cal. 3 N° 9
42	42 6 tonnelles pleins de mousquetes de bales de mousquets	31	108 mousquets Cal. 2 N° 5
34	34 7 paquets de fourches	32	11 un habit de fer complet ayant une hallebarde, une fourche de fer une sabretache, et une hache avec la pointe renflée
36	36 8 paquets de fourches	33	12 un habit de fer complet, et une hallebarde
16	16 9 paquets de fourches	34	13 mousquets Cal. 4 N° 14
15	15 10 paquets de fourches	35	14 mousquets Cal. 1 N° 14
14	14 11 paquets de fourches	36	15 mousquets Cal. 2 N° 4
13	13 12 paquets de fourches	37	16 un habit de fer comme les autres avec une hallebarde, une grande table d'épée avec six cannes et un bassin de fer posé au plancher avec trois huyaux, ayant dessus les armes de Zurich, Berne et Genève, et deux figures aux leurs voleuses et autres équipages
12	12 13 paquets de fourches	38	17 388 haches paquets de mousquet pendus aux planchers, dans toutes les salles
11	11 14 paquets de fourches	39	6 mousquets à croix rayé ou fauconneau, haches affûts Cal. 5
10	10 15 paquets de fourches	40	4 mousquets de mousquet non rayé ou des affûts
9	9 16 paquets de fourches	41	2 affûts sans canon de mousquet
8	8 17 paquets de fourches	42	17 drappeaux d'e Suisse tout drachys y compris ceux de Savoie et d'Orange ayant la chose et l'angle en or
7	7 18 paquets de fourches	43	4 Estandards ou quadrions pris sur les Savoyards
6	6 19 paquets de fourches	44	118 grosses caisses de tambours avec leurs baguettes
5	5 20 paquets de fourches	45	53 baguettes de tambours avec leur marteau pris sur l'armée
4	4 21 paquets de fourches	46	96 baguettes de tambours avec leurs marteau pris par l'armée
3	3 22 paquets de fourches	47	46 baguettes de tambours de fer et marteau de deux
2	2 23 paquets de fourches	48	27 paquets de flasques pour tambours
1	1 24 paquets de fourches	49	Il y a 1593 mousquets de bale de mousquet dans les coffres et bouteilles et de deux
		50	Il y a aussi 1924 fourches non montées dans les 2 ^e coffres

5. Pour plus de détails sur l'histoire des souvenirs de l'Escalade, voir BOSSON 1952; DEMOLE 1922.1; GODOY 1980.1

Les souvenirs « traditionnels » de l'Escalade sont de deux sortes. Les uns, que l'on peut dire « directs », réputés provenir de l'événement lui-même, sont constitués par les échelles, les pétards, les armures blanches des Genevois et celles, noires, des Savoyards, l'armure et l'épée dites « de Branaulieu », les marteaux, une couleuvrine, quelques drapeaux et un éperon gauche accompagné d'une pièce de six sols de 1602 ; les autres, dits « indirects », sont entrés dans la collection à une date postérieure. À savoir, un pétard trouvé dans le Rhône en 1887 ; l'épée dite « de Charles-Emmanuel I^{er} » et une fourche-hallebarde dite « de ses gardes », acquises toutes deux en 1933 de la collection de l'historien et amateur d'armes Charles Buttin. Toutefois, même si certains des souvenirs de l'Escalade sont sujets à caution, ils font partie intégrante du patrimoine genevois et, à ce titre, de l'histoire de l'Escalade⁵.





43-44. Épée dite « de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie », Italie, deuxième quart du XVII^e siècle | Acier ; longueur totale 1 165 mm ; lame 1 016 × 22 mm (MAH, inv. 2153) | Vue partielle et détail du monogramme gravé sur la garde

6. « Quoi que tu fasses, agis avec prudence et tiens compte du but. »

7. Bosson 1952, pp. 10-12, pl. X ; BOSSON 1980 ; BUTTIN 1933, p. 69, n° 198, pl. I et VIII ; DEONNA 1933 ; DEONNA 1934 ; GODOY 1980, p. 36, pl. 12 ; ROSE 1933

8. GODOY 1980, p. 36

Épée dite « de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie »

Lame à deux tranchants, *ricasso* au talon et courte gouttière sur chaque face, avec d'un côté l'inscription *RESPICE* et de l'autre *VINEM* (*finem*). Cette devise, assez répandue, serait l'abréviation de la sentence latine : « *Quidquid agis, prudenter agas et respice finem*⁶. » Garde à quillons infléchis, l'un vers le pommeau et l'autre vers la lame, pas-d'âne, arc de jointure et anneau de garde. Coquille à deux valves d'inégales grandeurs, vissée à l'anneau de garde et aux extrémités des pas-d'âne. Cette coquille, ciselée de rinceaux ajourés, porte au centre de chacune de ses valves les initiales CE entrecroisées sous couronne royale (fig. 44). D'autres feuillages ciselés ornent les extrémités des quillons et de l'arc de jointure, le centre de ce dernier et celui de l'anneau de garde, ainsi que le sommet et la base du pommeau.

Cette épée⁷, dont la lame a été adaptée à la monture, était jadis la propriété de la famille du baron de Blonay (Touronde), ancienne famille savoyarde, puis elle passa dans la collection de l'historien et amateur d'armes Charles Buttin (1856-1931), à Rumilly, en Haute-Savoie. Elle fut acquise par le Musée en 1933, lors de la vente de cette collection.

Malgré sa relative simplicité, cette épée a longtemps été attribuée, sans aucune hésitation, à Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie, en raison de la présence de son monogramme, les initiales CE entrecroisées, que l'on disait placé sous une couronne ducale. Or, celle-ci est – comme nous l'avons déjà signalé en 1980⁸ – non pas ducale mais royale. Cela remet en question l'authenticité de cette attribution, car il est inconcevable qu'un duc puisse porter ce symbole de la dignité royale, et Charles-Emmanuel I^{er} ne le fit jamais ; de plus, la devise *RESPICE VINEM* ne figure pas parmi celles qu'il utilisait. En revanche, son fils Victor-Amédée I^{er} (1587, 1630-1637), revendiquant le titre de roi de Chypre et de Jérusalem, fut le premier de la famille à prendre le titre d'altesse royale, donc à fermer sa couronne et à modifier en conséquence ses armoiries. Ce titre ayant été conservé par ses descendants, on pourrait éventuellement envisager l'attribution de cette épée à Charles-Emmanuel II (1634, 1638-1675), majeur à quatorze ans, en 1648, auquel conviennent également les initiales du monogramme...



45. Demi-armure dite « de la cavalerie genevoise », Italie du Nord, vers 1570-1580 |
Acier, cuir ; poids 12 200 g (MAH, inv. D 51)

Demi-armure dite « de la cavalerie genevoise »

Armure composée d'un armet, d'un gorgerin, d'un plastron, d'une dossière, d'épaulières symétriques, de brassards à cubitières de moyenne largeur, laissant partiellement à découvert la saignée lorsque le bras est étiré, et de tassettes courtes à lamelles. La ceinture et les courroies en cuir sont des restitutions modernes⁹.

Les armures de ce type n'avaient pas d'autre défense de jambe, mais, en revanche, elles étaient dotées de gantelets, manquants ici. En acier poli, de bonne qualité mais d'un modèle courant à l'époque, elles armaient la cavalerie légère genevoise vers 1575. Ce modèle, et d'autres semblables, présentant de légères variantes au niveau des volutes qui ornent le haut du plastron, les épaulières et la dernière lame des tassettes, sont bien représentés dans la collection du Musée. La présence d'épaulières symétriques et l'absence d'arrêt de cuirasse sur le plastron, pièce facilitant le port de la lance, montrent que ces armures n'étaient pas destinées à des cavaliers combattant avec cette arme ; à cette époque, celle-ci, d'ailleurs, devenait de plus en plus rare sur les champs de bataille. Ces cavaliers étaient armés essentiellement de l'épée et de pistolets à rouet, d'où le nom de pistoliers qui sert parfois à les désigner. Ils ne faisaient pas usage d'armes à feu longues, comme l'arquebuse, car la visée était entravée par le port de l'armet. Ce dernier protégeait très efficacement la tête ; le flanc gauche, celui qui recevait normalement les coups, est lisse et dépourvu d'ouvertures, tandis que le flanc droit, moins exposé, présente une rossette d'aération.

9. BOSSON 1952, pp. 15-17; BOSSON 1960;
GODOY 1980.1, p. 37, pl. 15



46. Trois éléments des échelles de l'Escalade, Turin (?), vers 1602 | Bois, acier, tissu ; tronçon inférieur F 47, 175 × 70 cm ; poids 8 000 g ; tronçon intermédiaire F 55, 173,8 × 68,8 cm ; poids 7 700 g ; tronçon supérieur F 46, 171,5 × 60,8 cm ; poids 8 250 g (MAH, inv. F 47, F 55 et F 46)

Échelles de l'Escalade

Comme en témoignent les récits de l'Escalade, qui leur accordent une large place, les trois échelles apportées par les Savoyards pour escalader les murailles de Genève frappèrent l'imagination des contemporains. De celles-ci, le Musée d'art et d'histoire conserve quatorze tronçons démontables¹⁰ : deux supérieurs, trois inférieurs et neuf intermédiaires, chaque tronçon comportant quatre échelons en chêne, tandis que les montants sont en sapin. Ces pièces correspondent aux quatorze « Échelles venant de l'Escalade » mentionnées dans l'inventaire de l'Arsenal de 1831.

Recouvertes d'une peinture foncée, probablement du brou de noix, pour les rendre éventuellement moins visibles dans l'obscurité, les échelles atteignent une longueur de 6,89 m en emboîtant cinq tronçons, d'environ 1,71-1,74 m chacun, facilement transportables¹¹. Destinée à assurer la stabilité de l'ensemble, une pointe en fer termine les montants des tronçons inférieurs, tandis qu'une roulette recouverte de tissu se trouve en haut des montants des tronçons supérieurs ; l'utilité de ces roulettes n'a pas échappé aux chroniqueurs contemporains, et tout particulièrement à l'auteur du *Vray discours* : « Les bouts de la plus haute & dernière piece, laquelle reposoit contre la muraille, estoient garnis chacun d'une rouelle ou poulie de sept ou huict pouces de diametre, couverte sur le bord de drap feutré, à fin qu'en posant lesdites eschelles elles ne fissent bruit, ains coulassent aisement à mont¹². »

À partir de mesures prises directement sur la courtine de la Corraterie par Brunaillieu, le soldat Bernardin Monneret et quelques autres, les échelles furent fabriquées vraisemblablement à Turin, puis acheminées à Bonne en toute discréction. Lors des combats, elles furent brisées ou renversées par la main des défenseurs, le coup de canon tiré du boulevard de l'Oie ou la fuite précipitée des assaillants. Le lendemain de l'assaut, elles furent recueillies et exposées en tant que trophées avec les autres pièces savoyardes. Mais quelques mois plus tard, le 26 avril 1603, les Genevois n'hésitèrent pas à s'en servir à leur tour lors de leur tentative contre le château d'Etrembières, expédition qui échoua. Plus tard, les échelles, ou une partie d'entre elles, furent déposées à l'Arsenal, où leur présence est attestée en 1679 par Jacob Spon (1647-1685)¹³ et d'où elles furent transférées au Musée en 1910.

En dépit de l'admiration des Genevois devant tant d'ingéniosité, ces échelles ne constituaient pas une innovation technique pour l'époque. En effet, des pièces semblables, mais à six échelons, furent employées en 1588, lors de la prise de Niort. Leur origine remonte cependant bien au-delà, puisqu'elles sont déjà attestées à la fin du XV^e siècle. Ainsi, un exemplaire du même type, mais renforcé d'une traverse supplémentaire, est représenté parmi les dessins d'un fameux *Hausbuch*, daté de 1480 environ¹⁴. L'emploi d'échelles démontables et emboîtables, rappelant celles de l'Escalade, est toutefois encore plus ancien, puisqu'un modèle analogue, provenant vraisemblablement de l'Antiquité, figure dans l'ouvrage célèbre de Roberto Valturio (1405-1475), *De Re militari*, achevé en 1455 et publié en 1472. Le parallèle existant entre l'échelle à trois tronçons de Valturio et celles de Genève est frappant, malgré les divergences et imprécisions du système d'emboîtement.

Enfin, en 1790, quand il s'est agi pour les Genevois de doter les pompiers d'un modèle d'échelle efficace, on jugea qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de les fabriquer « sur le principe de celles des Savoyards à l'Escalade ». C'est dire dans quelle estime on les tenait encore !

10. Inv. F 41 à F 50, F 55, F 57, F 58, F 60 ; voir BORGEAUD 1953 ; BOSSON 1952, pp. 3-4 ; DEMOLE 1916 ; DEMOLE 1922.1, pp. 7-9 ; DEMOLE 1922.2 ; DUMUR 1952, pp. 409-411 ; GODOY 1980.1, pp. 24-27, pl. 1 ; GODOY 1980.2 ; GODOY 1980.3 ; MASSÉ 1869 ; MASSÉ 1882

11. « [...] car estans de plusieurs pieces, & chasque piece de quatre eschelons seulement, elles se pouuoient aisement porter sur multes, [...] » (*Vray Discours* 1603, p. 12 [18]).

12. *Vray Discours* 1603, p. 13 [19]

13. *L'Histoire de Genève* a été publiée en 1679 à Lyon – mais porte la date de 1680 – et a été rééditée, revue et augmentée plusieurs fois, notamment à Genève en 1730 : dans cette dernière édition, la localisation des échelles est mentionnée à la page 428 du premier volume (SPON 1976).

14. Conservé au château de Wolfegg, en Allemagne (F° 53 b 1)



47. Armure dite « de Brunaule », Milan, vers 1620 | Acier, cuir ; poids 35000 g (MAH, inv. E 15)

Armure dite « de Brunaule »

Armure de cuirassier composée d'un armet savoyard, d'un gorgerin, d'un plastron, d'une dossière, d'épaulettes symétriques, de brassards fermés à la saignée par des lamelles articulées et de cuissards à lames descendant jusqu'aux genoux, en deux parties reliées par des courroies extérieures en cuir ; les gantelets manquent. La ceinture et les courroies en cuir sont des restitutions¹⁵.

Pour mieux résister aux coups de feu, le plastron est doublé d'un autre de renfort, amovible. Quant à l'armet savoyard, il a le bord supérieur du mézail doté d'ouvertures rectangulaires pour la vue, placées au-dessus d'un rebord défensif en saillie pourvu de dix trous de ventilation. Celle-ci est également assurée par deux orifices placés à l'intérieur d'une grande bouche stylisée, gravée au trait. Entièrement brunie, l'armure présente un sobre décor de bandes rabaissées disposées sur le pourtour des pièces ; des filets soulignent le bord interne des lames.

Cette armure, probablement milanaise, datée de 1620 environ, est d'une grande qualité, la meilleure de ce type conservée dans les collections du Musée d'art et d'histoire. Raison pour laquelle, au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, elle fut attribuée au chef des troupes ayant escaladé les murs de Genève en 1602. Il est à remarquer que, comme dans le cas de l'épée qu'on lui attribue aussi, l'armure dite « de Brunaule » n'est pas signalée comme telle dans les anciens inventaires de l'Arsenal ; elle apparaît pour la première fois, ainsi désignée, dans l'inventaire de la Salle des Armures de 1867, rédigé par son directeur, Hippolyte-Jean Gosse. Quoi qu'il en soit, cette magnifique armure de guerre est postérieure de près de vingt ans à l'événement, et donc ni Brunaule ni aucun autre personnage important ayant participé à l'Escalade n'ont pu la porter.

Brunaule – François de Brunaule – était, selon les anciens récits de l'Escalade, né à Lens en Picardie ; en 1602, il occupait la charge de gouverneur de Bonne en Faucigny, près de Genève. Il fut le « principal auteur & promoteur de l'entreprise¹⁶ ». Au cours des préparatifs, il se chargea personnellement de mesurer les murailles de l'enceinte, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et, lors de l'Escalade, il assurait le commandement des troupes qui investirent la courtine de la Corraterie ; il fut d'ailleurs le premier à y monter. Il se trouvait à l'intérieur de l'enceinte lorsque l'alarme fut donnée. Selon les uns, il périt au début des combats, en voulant gagner la porte Neuve. Selon les autres, il serait mort à la fin de ceux-ci, près de la muraille, après avoir refusé de se faire descendre par des cordes jusqu'au fossé pour échapper à son sort, ayant toujours proclamé qu'il ne survivrait pas à un échec. À la fin décembre 1602, dans sa relation des événements à son ambassadeur auprès des Ligues helvétiques, Prosper de Maillard, comte de Tournon, Charles-Emmanuel I^{er} prétend que Brunaule trouva la mort dans les combats pour la prise des portes, ce qui laissa sa troupe sans commandement, et que, celle-ci, désorganisée, se serait dispersée pour se livrer au pillage, entraînant la faillite de l'entreprise¹⁷.

15. BOSSON 1952, pp. 8-9, pl. IX ; DEMOLE 1922.1, p. 12, fig. 4 ; GODOY 1980.1, p. 32, pl. 8 ; GODOY 2002.1, cat. 22, p. 66

16. *Vray Discours* 1603, p. 8 [14]

17. Lettre de Charles-Emmanuel I^{er} au comte de Tournon, datée de fin décembre 1602, conservée sous forme de copie dans la correspondance de Giovanni della Torre, évêque de Veglia et nonce en Suisse, envoyée au cardinal P. Aldobrandini le 21 janvier 1603 (voir *Documents* 1903, n° 104, pp. 162-169)



48. Épée dite « de Brunaule », Allemagne (?), vers 1570 | Acier, argent, cuivre ; longueur totale 1 025 mm ; lame 850 × 51 mm ; poids 1 300 g (MAH, inv. B 92)

Épée dite « de Brunaule »

Lame à deux tranchants, large au talon, où elle présente une échancrure sans fil pour placer l'index ; marques d'armurier incrustées en cuivre, aujourd'hui estompées à la suite des nombreux nettoyages subis au cours du temps. Monture en acier argenté, ciselée de rinceaux et de mascarons feuillus, qui ressortent sur un fond greneté. Garde à l'allemande comportant, outre les quillons infléchis l'un vers le pommeau et l'autre vers la lame, un arc de jointure, un anneau de garde, un pas-d'âne se relevant pour former contre-garde et rejoignant le quillon de parade, et, enfin, un anneau de pouce reliant l'écusson à la contre-garde. La technique de combat privilégiant de plus en plus les coups d'estoc, la garde de cette épée a subi, vraisemblablement à la fin du XVI^e siècle, une petite modification destinée à renforcer la protection de la main. À cette fin, la face interne de l'anneau de garde a été pourvue d'une rainure – visible sur l'écusson et masquée ailleurs par une soudure au cuivre – destinée à recevoir une plaquette ou coquille qui n'existe plus. Cette plaquette était souvent perforée de petits trous affectant des formes diverses, où la pointe de l'épée de l'adversaire venait s'engager et se briser. L'adjonction de cette plaquette a modifié la prise de l'arme en empêchant le passage de l'index vers la lame par-dessus le quillon. Notons encore que l'espace exagéré entre la lame et l'écusson de la garde tend à faire de cette arme une pièce composite.

18. BOSSON 1952, pp. 9-10, pl. X ; BOSSON 1953.2, p. 10, n° 16, pl. IV ; DEMMIN 1869, p. 409, n° 73 ; DEMOLE 1922.1, p. 14, fig. 8 ; GODOY 1980.1, p. 33, pl. 9

Cette épée¹⁸, considérée comme typique de l'époque de l'Escalade, était l'une des plus belles pièces de la collection d'armes de l'ancien Arsenal. C'est sans doute la raison pour laquelle elle fut rattachée au personnage de Brunaule au cours du dernier tiers du XIX^e siècle. En effet, ignorée dans les inventaires de l'Arsenal de 1683, 1798, 1814, 1816 et 1831, elle apparaît pour la première fois, désignée comme « Épée de Brunaule 1602 », dans l'inventaire de la Salle des Armures de 1867, rédigé par son directeur, Hippolyte-Jean Gosse. Deux ans plus tard, en 1869, elle fut publiée et reproduite, accompagnée de cette attribution, par A. Demmin.



49. Armet savoyard, Italie du Nord, vers 1580 | Acier, or ; poids 3850 g (MAH, inv. C 891)

Armet savoyard

Armet¹⁹ composé de cinq pièces, brunies et rehaussées de filets dorés, dont trois sont mobiles : l'avance et la mentonnière-ventail, constituée de deux parties symétriques dont les charnières sont fixées sur le timbre au niveau des tempes. Le timbre est formé par les deux autres pièces forgées ensemble, avec un bourrelet torsadé au sommet correspondant à leur ligne de jonction. L'avant du gorgerin est rivé à la mentonnière et l'arrière, au timbre. L'avance, fortement arquée, rejoint la ligne médiane de la mentonnière-ventail. Le bord supérieur de celle-ci est découpé de manière à représenter la moitié inférieure des yeux, tandis que, en bas, une petite bouche rectangulaire est ajourée. Le pourtour des arcs de l'avance, des yeux et du gorgerin est orné d'une bande rabaissée, alors que les orbites sont soulignées par un trait gravé, que l'on retrouve sur d'autres zones de l'armet. Arête médiane sur le mézail et la mentonnière. L'armet se ferme par-devant au moyen d'un crochet sur le gorgerin qui, en s'engageant dans un œillet, fixe les deux joues de la mentonnière-ventail, celle de droite se rabattant sur celle de gauche.

Cet armet peut être daté de 1580 environ grâce au corselet (plastron et dossier articulés) l'accompagnant ; celui-ci, conservé au Musée²⁰, reprend la forme du pourpoint du costume civil de l'époque.

Le Musée d'art et d'histoire de Genève possède, dans sa collection d'armures, une intéressante série de trente-quatre armets savoyards, c'est-à-dire des casques de cavalerie à face modelée ou pourvue d'ouvertures évoquant un visage humain. Ces armets sont traditionnellement considérés comme provenant du butin de l'Escalade de 1602, mais les Genevois devaient en posséder également, tout comme d'autres troupes de cavalerie de ce temps. Quoi qu'il en soit, la dénomination d'armet savoyard prend son origine dans la collection genevoise et remonte à 1869, année de la parution du *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes par ordre chronologique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, d'Auguste Demmin, qui reproduit l'un des armets de Genève comme étant un «armet savoisien» pris en 1602. De nos jours, le terme d'armet savoyard s'applique à une variante d'armet de cuirassier propre à la cavalerie lourde. En usage à la fin du XVI^e siècle et jusqu'au premier tiers du siècle suivant, ce casque présente deux éléments caractéristiques : un mézail (que l'on peut également appeler visière) ou un ventail modelés en visage humain ou dotés d'ouvertures qui l'évoquent, et une avance frontale, plate ou arquée, placée au-dessus de l'orbite des yeux ; cette avance est soit rivée au mézail, soit indépendante. Parfois, la protection du visage est assurée par deux pièces retenues aux tempes par des charnières et jointes l'une à l'autre par un crochet rivé au gorgerin, comme sur l'exemplaire illustré ici. Dans certains armets, le visage humain est traité de façon assez naturaliste et le mézail est forgé avec des ouvertures orbitales, un nez en relief et des lèvres également en relief ou gravées. Le nez est pourvu de narines, et la bouche d'une série d'orifices ou d'une fente pour la ventilation. Dans d'autres, le visage est plus schématique, avec des ouvertures de formes variées découpées à hauteur des yeux, de la bouche et, parfois, du nez. Généralement, les armets savoyards sont – comme les armures auxquelles ils appartiennent – peints en noir ou brunis, suivant ainsi la mode du temps ; parfois, le métal est laissé «blanc», c'est-à-dire dans sa couleur naturelle ; plus rarement, ils peuvent être ornés soit de filets dorés soulignant le pourtour des pièces, soit de motifs gravés ou même peints.

19. BOSSON 1952, p. 19, pl. IX ; GODOY 1980.1, p. 30, pl. 6 ; GODOY 2002.1, cat. 19, p. 63

20. Genève, Musée d'art et d'histoire, inv. E 2



50. Armure dite « du pétardier Picot », Italie du Nord, vers 1602 | Acier, cuir ; poids de l'armure, env. 18 000 g ; poids du chapel, 11 400 g (MAH, inv. E 30 [armure] et inv. C 236 [chapel])

Armure dite « du pétardier Picot »

Armure brunie et peinte en noir, composée d'un colletin à lame unique, d'un plastron à arête médiane finissant en pointe, d'une dossière et de très fortes épaulières symétriques, constituée de sept lames protégeant aussi le haut du bras. Le plastron conserve, sur son bord inférieur gauche, un piton à épaulement pivotant et un autre perforé, destinés à recevoir respectivement l'œillet à queue et le crochet d'une tassette ou d'un cuissard. Des courroies de cuir maintiennent les épaulières. Une ceinture, elle aussi en cuir, est rivetée à la dossière pour l'assujettir au plastron²¹.

Cette armure massive, sortant de l'ordinaire par son poids (18 kg) et son épaisseur (de 5 à 10 mm suivant les parties), ne comporte pas de cubitières, ni d'avant-bras, ni de gantlets, pour ne pas gêner les mouvements. On remarque aussi que les pièces la composant présentent des différences de structure et de décor, qui montrent qu'elle est composite, c'est-à-dire faite d'éléments disparates d'origines diverses.

Le casque qui complète l'armure est un chapel de siège, à large bord incliné vers le bas. Son timbre, forgé en deux parties, est doublé à l'intérieur de deux plaques de renfort riveées de part et d'autre de l'axe médian. À l'origine, ce casque était pourvu d'une garniture de rembourrage, maintenue par les rivets visibles encore sur son bord. En outre, il comportait des garde-joues, dont subsistent aussi sur ce même bord les rivets de fixation, au nombre de trois par côté. Dans l'état actuel, son poids est de 11,4 kg, pour une épaisseur moyenne de 18 mm.

Selon la « tradition » (sujette à caution, puisque attestée depuis 1867 pour le casque et 1917 pour l'armure), cet armement lourd aurait été porté par le pétardier Picot, celui qui tenta, à l'aide de son puissant explosif, de faire sauter la porte Neuve, seul accès à la ville par le sud, dans l'intention d'ouvrir la voie aux troupes savoyardes laissées en réserve à Plainpalais. Il périt lors de la contre-attaque genevoise, d'un coup d'arquebuse ou de mousquet. Un témoignage crédible précise qu'il fut touché à la tête, ce qui paraît sous-entendre qu'il s'était débarrassé de son casque encombrant pour prendre la fuite.

L'office de pétardier était très dangereux. Comme le dit un traité militaire du début du XVIII^e siècle, « il n'en est point qui soient plus exposés car [...] si les assiégez s'apperçoivent de cette manœuvre, ils choisissent le petardeur & ne le manquent presque jamais²² ». C'est pourquoi ces artificiers spécialisés, conscients du danger qu'ils courraient, ne manquaient certainement pas d'éprouver systématiquement la résistance tant de leur casque que de leur armure : le casque attribué à Picot porte précisément une telle marque d'épreuve, sous la forme d'un creux large et profond sur la partie avant gauche du timbre (ce n'est donc pas, comme on pourrait le croire, le point d'impact du projectile qui l'a tué).

21. BOSSON 1952, pp. 7-8, pl. IX ; DEMOLE 1922, 1, pp. 14-18, fig. 9 ; GODOY 1980, 1, pp. 27-28, pl. 2 ; GODOY 2002, 2

22. SURIREY DE SAINT-RÉMY 1702, p. 271

23. Madrid, Real Armería, inv. A 354-355

24. La Valette, Palace Armoury, inv. 1270-1277, et Leeds, Royal Armouries, inv. III. 798

25. Paris, Musée de l'Armée, inv. G. 122

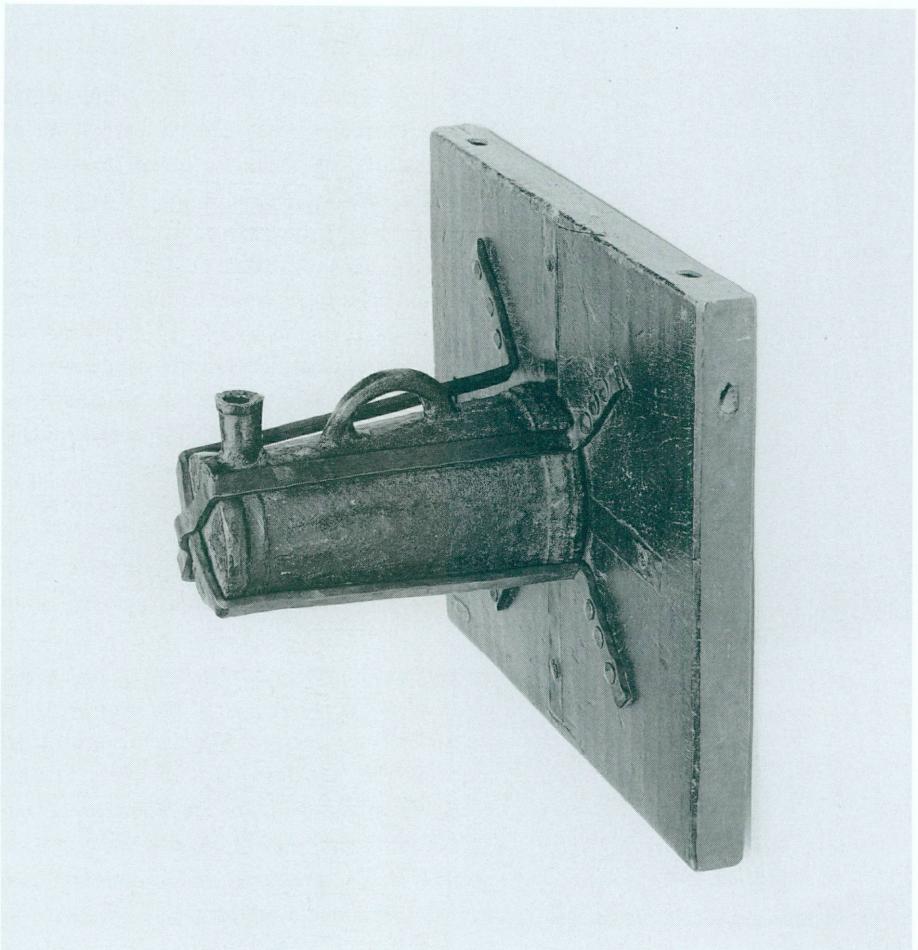
26. Livrustkammaren, voir SEITZ 1938 et MEYERSON 1972

De telles lourdes armures dites de siège subsistent. Trois d'entre elles se distinguent par la qualité et la richesse de leur décor. Ce sont celle du roi Philippe III d'Espagne (1578, 1598-1621)²³, celle d'Alof de Vignacourt, grand maître de l'Ordre de Malte de 1601 à 1622²⁴, et celle dite « de Henri IV²⁵ ». D'autres chapels de siège, du même genre que celui de Picot, mais pourvus d'un bord plus développé, sont conservés dans diverses collections européennes. Celui de Stockholm²⁶, qui appartint à Gustave II Adolphe, roi de Suède de 1611 à 1632 et champion des protestants pendant la guerre de Trente Ans, est remarquable. Ce casque, forgé spécialement en 1623 par l'armurier local Mårten Hindersson, est qualifié dans l'inventaire de « *Skåtfrijj pååt* », soit « pot résistant à l'épreuve ».



51. Pétard dit « de l'Escalade », Piémont (?) ou Genève (?), vers 1602 | Cuivre ou alliage de cuivre ; longueur totale 395 mm, longueur de l'âme 375 mm ; diamètre à la bouche 215 mm, calibre à la bouche 175 mm ; poids 26 800 g (MAH, inv. K 24)

52. Pétard et madrier, Piémont (?) ou Genève (?), vers 1602 | Alliage de cuivre, acier, chêne ; longueur totale 253 mm ; madrier 453 × 388 × 40 mm ; poids total 14 960 g (MAH, inv. K 32 [pétard] et K 49 [madrier]) | Montage moderne, vers 1910



Pétard dit « de l'Escalade »

Récipient tronconique, noirci, à trois bandes de renfort en saillie sises à l'embouchure, au centre et à la culasse ; pourvu d'une anse arquée de 108 mm de longueur qui chevauche la bande centrale. Lumière à ras la culasse dotée d'un tuyau de fusée de 50 mm de longueur et de 33 mm de diamètre. Ce pétard conserve la plaque de cire coulée sur un corps de paille destinée à éviter la fuite de la poudre et, aussi, à la protéger de l'humidité²⁷.

L'invention du pétard était récente lors de son utilisation à la prise de Cahors en mai 1580 par le roi de Navarre, le futur Henri IV. Par pétard, on entend un récipient contenant de la poudre, destiné principalement à détruire les portes d'une place forte lors d'une attaque par surprise, le plus souvent la nuit. On l'employait aussi à renverser des barrières, ponts-levis, herses, grilles, murailles, à éventrer des mines, etc. Généralement, il se présente sous forme cylindrique ou tronconique, coulé en métal (bronze, cuivre, fer, étain, plomb) ou même fabriqué en bois et cerclé de bandes d'acier. Ses dimensions et sa force doivent être proportionnelles à la résistance de l'objet à abattre. Pour charger le pétard, on lui faisait généralement contenir une fois et demie la quantité de poudre qu'il pouvait renfermer sans que celle-ci soit battue. Ensuite, on fermait la bouche au moyen d'une plaque de cire. Le pétard était alors prêt à être attaché au madrier. Grâce à cette planche de bois de forme carrée aux dimensions proportionnelles au pétard et renforcée par des bandes d'acier, l'effet du pétard était étendu sur une plus grande surface (fig. 52).

La collection de pétards du Musée d'art et d'histoire de Genève, riche de quinze pièces datant du XVII^e siècle, constitue un ensemble exceptionnel. Tous ces pétards, sauf un, le K 327, trouvé en 1887 dans le Rhône, sont traditionnellement considérés comme ayant été récupérés à la suite de la nuit de l'Escalade. Néanmoins, il faut savoir que les Genevois en possédaient déjà lors de l'attaque du fort de Versoix en 1589 et qu'ils en utilisèrent un le 26 avril 1603 lors de leur tentative de prendre par surprise le château d'Étrembières²⁸. Selon les anciens récits de l'Escalade, les Savoyards avaient plusieurs pétards, et, lors des combats, ils en appliquèrent deux ou trois contre les portes des maisons de la cité, lesquelles formaient une muraille intérieure face à la courtine de la Corraterie, lieu de l'Escalade ; l'une de ces portes était celle de l'écurie de Julien Piaget. Cependant l'objectif le plus important attaqué au moyen du pétard était la porte Neuve, seule porte donnant au sud, où le gros des troupes attendait dans les terrains de Plainpalais. La faire sauter aurait permis à ces soldats d'investir en masse la ville. On sait que cette tentative fut infructueuse, Picot, le pétardier chargé de détruire la porte, ayant laissé sa vie dans cette entreprise. Un lourd chapel de siège et un solide corps d'armure du Musée lui sont traditionnellement attribués²⁹.

27. BOSSON 1952, pp. 5-7 ; DEMOLE 1922.1, pp. 9-11, fig. 3 ; DEMOLE 1922.2, pp. 95-97 ; GODOY 1980.1, pp. 28-29, pl. 3 ; GODOY 1993, pp. 114-115, n° 318, fig. pp. 371-372 ; GODOY 2002.3, p. 108

28. Voir plus haut, introduction, p. 91

29. Musée d'art et d'histoire, inv. C 236 et E 30 (voir plus haut, p. 106)

30. Voir plus haut, fig. 18

31. Voir plus haut, fig. 40, p. 90

Au sein de la collection du Musée, l'identification des pétards récupérés à l'Escalade, et particulièrement celui de la porte Neuve, laisserait une trop grande place à la subjectivité. Toutefois, dans une gravure représentant l'événement, attribuée à François Diodati (1647-1690) et datée vers 1670³⁰, l'épisode de la porte Neuve se trouve illustré dans une des scènes de la bordure. Le pétard qui y est reproduit correspond à la silhouette de l'exemplaire K 24 présenté ici. Cependant, nous ignorons, d'une part, si Genève disposait dans la seconde moitié du XVII^e siècle d'autres pétards ayant cette même forme et, d'autre part, si l'exemplaire reproduit par François Diodati n'était pas le fruit d'un choix arbitraire, ou dicté par la tradition. Celle-ci persistait à cette époque puisque, en 1683, le responsable du *Journal de l'Arsenal* mentionne l'existence de dix-neuf pétards, dont «Le Petard de l'escalade tout chargé avec son madrier et un autre petit petar sans madrier» (section 40)³¹.



53. Paire de pistolets à rouet, Augsbourg, vers 1575 | Acier, bois, os ; longueur totale 522/530 mm ; poids 1770/1820 g (MAH, inv. A 75 et A 76)

Les deux pièces présentent un canon semblable, frappé des mêmes poinçons, une platine à rouet et une monture similaires, avec de légères différences de détails³². Canon à bouche évasée et chanfreinée, frappé au tonnerre, sur le pan supérieur, du poinçon d’Augsbourg et d’un autre présentant deux croix en sautoir avec une étoile à six pointes et les lettres CF. Le canon et certains éléments de la platine sont bleus. Platine à rouet avec couvre-rouet à collier et couvercle convexes ; chien orné d’une tête de dauphin stylisé au col. Monture à poignée à flancs plats avec parties supérieure et inférieure arrondies ; pommeau à huit fuseaux décoratifs et médaillon uni. Le poinçon insculpé sur le canon est attribué à Christoph Falzeisen d’Augsbourg, né en 1563, maître en 1587 et encore actif en 1624. S’il en était ainsi, cette paire de pistolets serait plus tardive, vers 1587-1590. Toutefois, le style de la monture appartient vraisemblablement à la période 1570-1580.

L’ensemble de pistolets à rouet du Musée est, avec celui de l’ancien Arsenal de Graz, l’un des plus importants du monde. Documenté comme ayant été jadis encore plus riche – deux cent dix-huit pièces dans l’inventaire de l’Arsenal de 1831 –, il compte aujourd’hui cent soixante-cinq exemplaires, dont trois à monture en fer, et les autres en bois sculpté ou incrusté de plaquettes en os. Ce dernier type de décor, parfois réduit à de simples filets dans les pièces les plus sobres, est, dans la plupart des cas, d’une grande finesse, richesse et diversité ; outre des rinceaux, des animaux réels ou fabuleux, des grotesques, des bustes humains et des personnages, on trouve même une scène de chasse avec un cavalier armé d’un pistolet³³.

À l’exception d’un exemplaire en fer daté de 1552, ces pistolets ont tous été fabriqués au cours du dernier tiers du XVI^e siècle dans les villes d’Augsbourg, de Nuremberg et de Strasbourg. Les plus anciens, reconnaissables à leur poignée finissant en talon hexagonal, datent de 1565 environ, tandis que les autres, à pommeau boule, appartiennent généralement à la décennie 1570-1580, même si quatre pièces portent la date de 1568 et quatre autres celle de 1569.

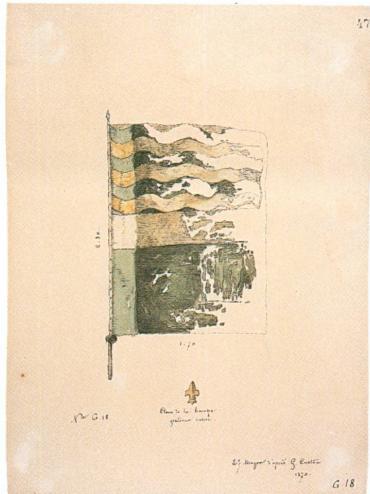
Ce magnifique ensemble de pistolets à rouet, qui constitue le noyau de la collection d’armes à feu du Musée, proviendrait, selon la tradition, du butin pris par les Genevois aux troupes de Savoie lors du combat de Pinchat, dans les environs de Genève, le 12 juillet 1589. Cependant, bien que violent, cet affrontement ne semble pas avoir été d’une ampleur pouvant justifier un si grand butin. D’ailleurs, aucun chroniqueur contemporain ne signale une telle prise, qui, vu le nombre élevé des exemplaires conservés, aurait du être encore plus importante et donc tout à fait exceptionnelle. Or, on sait qu’il y eut alors, tout au long des conflits avec la Savoie, d’autres affrontements, parmi lesquels l’épisode de l’Escalade, au cours duquel, comme il est dit expressément, les assaillants portaient « le pistolet en la ceinture³⁴ ». De plus, les troupes genevoises utilisant, dans le dernier tiers du XVI^e siècle, ce même type de pistolet, il serait judicieux de voir l’origine des pistolets à rouet du Musée sans exclusive. Encore que le bon état de conservation et l’uniformité de ceux-ci nous incitent à penser qu’il s’agit plutôt du fruit d’une importante commande de la part des autorités locales, destinée à l’armement de la cavalerie.

32. BOSSON 1953.1 ; GODOY 1993, p. 53, n°s 79 et 80, p. 128 (XII) et pp. 213-214

33. Musée d’art et d’histoire, inv. A 196 et A 197 (GODOY 1993, p. 83, n°s 181 et 182)

34. PIAGET 1882, p. 47





54. *Drapeau d'infanterie* | Éléments de taffetas de soie « changeant » vert à trame jaune et chaîne bleue, taffetas écrù ou blanchi, taffetas de soie jaune, 228 × 160 cm (228 × 315 cm?) (MAH, inv. G. 18) | Toutes les parties sont montées selon la méthode *intarsia*. | Transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 2002. | La face du drapeau présentée ici est l'inverse de celle dessinée par G. Castan.

55. Gustave Castan (1823-1892) | *Drapeau d'infanterie G 18 et détail d'un clou*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 17 × 17 cm/26,7 × 20,7 cm (MAH, n° 46) | signé en pied à droite « G. Castan 1870 », et annoté « 2.80 » sur le bord gauche du drapeau, « 1.70 » sous le bord inférieur, « N° G 18 » en pied à gauche et « clous [sic] de la hampe Grandeur Nat.[ure] » en pied au centre. En tête, à droite, « 46 » au tampon encrur.

1. Ce rapport, établi par le major Henri Galopin, conservateur de la Salle des Armures de l'ancien Arsenal de 1903 à 1910, concerne les drapeaux, les armes et les armures, exposés à l'Arsenal, dans le musée de la Salle des Armures, avant leur intégration dans les collections du Musée d'art et d'histoire.

2. Michel Rochat, amateur et connaisseur de drapeaux, est à l'origine de cette campagne

Aucun document ne permet d'attribuer avec certitude à la Savoie l'ensemble de douze drapeaux que la tradition lie aux combats ayant opposé Genève aux troupes rassemblées sous la bannière du duc de Savoie. Il est néanmoins indéniable qu'ils datent tous de la seconde moitié du XVI^e siècle, période importante de l'histoire genevoise. Ce patrimoine est parvenu jusqu'à nos jours en dépit des difficultés de sa conservation. En 1850 se pose la question de sa restauration. On décide alors de coller les originaux déjà détériorés sur une toile de support. Les conséquences imprévues de cette méthode seront constatées au début du XX^e siècle. Un rapport nous renseigne sur l'état de fragilité des drapeaux devenus friables et dont les couleurs originales sont altérées¹. Mais alors, comment traiter ces pièces pour les transmettre aux générations futures, tout en permettant leur exposition et leur étude ?

Depuis 1999, une campagne de restauration des drapeaux a été engagée². Les laboratoires et l'atelier de restauration des Musées d'art et d'histoire ont mis au point une méthode alliant la chimie aux pratiques délicates de la restauration textile. Le cas du drapeau d'infanterie G 18, dont les dimensions originales approchaient vraisemblablement 228 × 315 centimètres, illustre bien la problématique de cette entreprise ainsi que ses implications sur l'étude historique de la pièce. Comme tous les exemples savoyards, celui-ci a été encollé grossièrement sur un voile de coton et de lin, et l'on y remarque des taches et un dépôt noirâtre. Les analyses vont permettre d'identifier la colle et de mettre au point un traitement enzymatique visant à libérer les fibres de soie³. Pour ne pas perdre la position des centaines de fragments qui composent l'original, les opérations de traitement et de rinçage sont effectuées dans des bains d'une profondeur minime avec l'aide du support provisoire d'une feuille de plastique transparent.

Les inventaires décrivent une pièce où le blanc et le bleu alternent en bandes sinuées, composant ainsi un quartier fascé ondé, accompagné d'un quartier bleu. Ils indiquent, sans référence à des documents anciens, une provenance liée à l'attaque du fort de Versoix survenue au cours de l'automne 1589. Un des historiens ayant étudié ce patrimoine y décèle la présence de rouge qui le conduit à attribuer cette pièce à Versoix⁴. Le résultat de la première partie du traitement réfute ces lectures des couleurs. Désormais, on peut constater la présence d'une bande blanche de trente-cinq centimètres séparant le quartier inférieur vert du quartier supérieur fascé ondé de six pièces jaunes et vertes alternées. Le taffetas de soie est utilisé pour les diverses parties assemblées par une couture rabattue. L'envers ne peut alors se différencier de l'endroit dans cette méthode dite *intarsia*. La nuance verte est obtenue par une chaîne bleue associée à une trame jaune, créant ce mélange optique caractéristique des taffetas « changeants ». L'emploi de ce type de textile, commun à plusieurs pièces de ce groupe savoyard, constitue une particularité technique.

Les fragments libérés sont disposés sur un panneau gansé d'un molleton, puis de soies teintes à la couleur de l'original pour lequel elles constituent un fond. L'ensemble est alors recouvert d'un fin voile de soie, dont le choix de la teinte est motivé par sa discréption, et chaque fragment maintenu par une couture qui en suit les contours. Ainsi préparé, le

par son soutien financier. D'autres donateurs se sont ralliés à cette cause qu'il a su si bien défendre. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

3. Le travail d'analyse, de recherche et de mise au point, a été initié par Anne Rinuy, ingénieur chimiste, avec la collaboration de Thérèse Flury, laborantine.

4. Voir les anciens inventaires du Musée d'art et d'histoire, ainsi que celui dressé à la demande de l'état-major de Berne en 1901

drapeau est alors protégé par un verre. Cette méthode, réversible, permet la présentation et la conservation. Elle nécessite toutefois une étude approfondie où chaque trace de couture renseigne sur la géographie de la pièce. Les restes de soie blanche sont ici les témoins de l'existence de la croix centrale, dont l'emploi comme emblème héraldique pour la maison de Savoie est attesté depuis le XII^e siècle. Les quatre quartiers, dont deux subsistent aujourd'hui, reprennent probablement les armoiries et les couleurs du responsable des troupes ayant combattu sous ce drapeau. S'agit-il de Claude Pobel, baron de La Pierre et gouverneur de Gex, dont les couleurs associent l'or (jaune), le sinople (vert) et l'argent (blanc), capturé lors de l'attaque du château de Gex le 5 avril 1589 ?